

Lettre d'information N°29 / Octobre 2021

CONTRATS, SIGNATURES, RELEVÉS D'HEURES : TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR

En tant qu'employeur nous réalisons pour vous toutes les démarches administratives :

- Sélectionner, recruter et former le personnel
- Etablir les contrats de travail et les déclarations d'embauche
- Gérer les salariés et les bulletins de paye
- Payer les charges sociales et les congés des salariés

Afin de pouvoir assurer dans les meilleures conditions notre rôle d'employeur, nous vous demandons de veiller à ce que les contrats nous parviennent signer avant le dernier jour du mois. Nous attirons votre attention sur l'importance de votre signature. L'intervenant se charge de retourner ses contrats de mise à disposition au Tremplin. Un contrat qui arrive au service comptable sans signature de votre part ne pourra pas être traité par le service comptable. Le salarié ne pourra pas être payé en temps et en heure.

AUGMENTATION DU SMIC AU 01/10/2021

Au 1er octobre **2021**, le **Smic** est à nouveau revalorisé de 2,2%, après une augmentation de 0,99% en janvier **2021**.

SOMMAIRE

- Contrat, signature, relevé d'heure ...
- Augmentation du SMIC au 01/10/2021
- Les feuilles mortes se ramassent à la pelle
- Zoom sur les Coordonnatrices Accueil Emploi (CAE)
- Information du service comptable

N'oubliez pas que vous pouvez nous retrouver sur notre site internet :

www.letremplin31.com

LES FEUILLES MORTES SE RAMASSENT A LA PELLE ...

L'automne est là depuis le 22 septembre. N'oubliez pas votre jardin.

Durant l'automne la cueillette des fruits se termine doucement, les feuilles commencent à tomber et rapidement, les premières gelées se font ressentir. Pour que votre jardin conserve toute sa beauté, certains travaux sont indispensables : première tonte, taille, amendement, binage du sol, nettoyage du potager et du verger, semaison du gazon,...

Nos jardiniers interviennent à votre domicile avec votre matériel.

Toute l'année :

tonte, arrosage, nettoyage, désherbage, suivi de votre potager, taille, buttage, bêchage, ramassage de feuilles, rangement du bois, taille des haies, semis et plantations, débroussaillage, gazonnage ...

N'hésitez pas à nous contacter pour en savoir plus.

ZOOM SUR LES COORDINATRICES ACCUEIL EMPLOI (CAE)

« Association Le Tremplin bonjour, ... »

Anaïs, Brigitte, Danielle, Marion, Naima, Nathaly ... ces prénoms ne vous disent rien?

Et pourtant, ce sont vos premières interlocutrices au Tremplin.

Vous proposer des salariés, éditer les contrats de mise à disposition, organiser les missions de travail, gérer les plannings et les remplacements ... voici une liste non exhaustive de ce que réalisent Anaïs, Brigitte, Danielle, Marion, Naïma et Nathaly, les Coordinatrices Accueil Emploi.

A l'accueil dans chacune des 6 antennes du Tremplin, elles sont en contact permanent avec le reste de l'équipe (directrice, service comptabilité, conseillères en insertion, chargée de développement, assistante technique) ainsi qu'avec nos partenaires (services sociaux, pôle emploi, municipalités ...)

Avec les Conseillères en Insertion Professionnelles (Sandrine et Audrey), elles accompagnent les salariés en parcours tout au long des 2 années de leur parcours au sein du Tremplin et répondent à vos besoins et questions.



Naima RUCQUOI
Coordinatrice
Balma - St Orens



Marion GRANGE
Coordinatrice
Castanet



Anaïs GUEHERY
Coordinatrice
Ramonville



Danielle DUPRAT
Coordinatrice
Launaguet



Brigitte DAMERMANT
Coordinatrice
L'Union

INFORMATION DU SERVICE COMPTABLE

Afin de faciliter vos paiements, nous vous proposons le prélèvement automatique. Vous n'aurez plus à vous soucier de l'envoi d'un chèque, d'un retard de paiement, ...

Comment ça marche ?

Rien de plus simple, vous recevrez comme d'habitude votre facture vers le 05 du mois. Le prélèvement du montant de votre facture sera effectué aux alentours du 20 du même mois. Vous avez donc 15 jours pour vérifier votre facture et faire une réclamation auprès de notre service comptabilité, si besoin.

Tèl : 05 61 81 90 41

Ensemble, continuons à appliquer les gestes barrières



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Se laver très régulièrement les mains



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter